

INFORMATIONS

Quelques services de mairie "en direct" :

- Secrétariat : 05.49.80.65.65
- Locations de salles ou matériel : 05.49.65.60.26
- Services Techniques (appels d'offres) : 05.49.65.81.61
- Ateliers municipaux : 05.49.80.37.95

Bibliothèque municipale :

Horaires d'ouverture d'été (juillet - août) :

Mardi : 15h30 - 18h30

Mercredi : 10h00 - 12h00

et 14h00 - 17h30

Vendredi : 10h00 - 12h00

et 16h30 - 18h30



La bibliothèque est fermée le samedi matin du 14 juillet au 26 août inclus.

Du 15 au 23 septembre, la Bibliothèque s'associera à " Art' La Forge" pour la 5^{ème} édition du Quartier d'Art, cette année sur le thème des marionnettes.

La Bibliothèque présentera une exposition sur les marionnettes du monde et d'Afrique en particulier. Des ateliers de fabrication de marionnettes auront lieu le mercredi 19 septembre, notamment avec la Compagnie du Théâtre du Gros Bonhomme qui interviendra au Quartier d'Art.



Les Ateliers de la Calebasse proposeront un spectacle inspiré d'un conte africain avec Yvon Corlay poète-marionnettiste, accompagné par les percussions et la voix africaine de Toma Sidibé.

En octobre, en prolongement de ce thème, la Bibliothèque proposera une exposition intitulée "34 illustrateurs africains pour la jeunesse".

A retenir dès maintenant :

Journées du Patrimoine, week-end des 15 et 16 septembre :

Animations au Quartier d'Art (nombreux exposants et animations à La Forge, au Parc Laurendeau) et à la Bibliothèque Municipale.

Visite spectacle avec guide conférencier le 15 septembre à 15h00.

Téléphone :

Certains Nueillaubrais rencontrent des problèmes de lignes téléphoniques (téléphone fixe). Si vous êtes dans ce cas, nous vous remercions de bien vouloir vous faire connaître en mairie, nous aurons ainsi plus « d'écoute » auprès de France Telecom.

JUMELAGE NUEIL-LES-AUBIERS – LÈBA (Burkina Faso)

Depuis le 24 avril 2007, la ville de Nueil-Les-Aubiers est jumelée avec la commune de Lèba au Burkina Faso. La cérémonie s'est déroulée en présence du gouverneur de la région nord, d'une délégation de quatre personnes de Nueil-Les-Aubiers et de la population de Lèba.



Ce jumelage est l'aboutissement d'une longue réflexion. La demande est venue en 2001 d'une lettre du Naba Siguri, chef du village de Lèba. Après quelques échanges de courriers, une visite à Lèba d'un adjoint de la commune et enfin le passage d'un représentant de Lèba à Nueil-Les-Aubiers, le conseil municipal a décidé en juillet 2006 de répondre favorablement à l'attente des



burkinabés. Une rencontre avec les responsables de l'association Solidarité Burkina a permis d'expliquer que ce rapprochement avec une commune du Burkina viendrait en complément de leur propre action et que la subvention qui leur est accordée ne serait en rien modifiée.

La municipalité de Nueil-Les-Aubiers a participé au déplacement des deux conseillers municipaux missionnés à hauteur du montant de leurs billets d'avions (soit environ un tiers du coût du déplacement), leurs épouses quant à elles prenant en charge la totalité de leurs frais.

Extraits du discours du maire de Lèba :

« La commune de Lèba comprend 10 villages... Selon le recensement administratif de 1998, Lèba a une population de 7129 habitants... Ces populations vivent de l'agriculture, de l'élevage, du petit commerce et de l'artisanat. Comme infrastructures, la commune dispose d'une préfecture, d'un centre de soins, de 7 écoles primaires, d'une unité d'appui agricole et d'un collège dont la première pierre a été posée le jeudi 12 avril dernier... »



Avec l'amitié que nous célébrons aujourd'hui, notre besoin de tisser des liens de solidarité se trouve grandement comblé. Il nous convient de remercier le conseil municipal de Nueil-Les-Aubiers pour avoir accepté une amitié qui doit être tenue pour sacrée par nous, population de Lèba. Dans un contexte où plus que jamais les diversités culturelles se doivent de s'épanouir et de dialoguer, nous ne pouvons que nous réjouir et saisir la mesure de ce que ce jumelage constitue pour nous... »



Toutes les personnes intéressées par ce jumelage sont invitées à se renseigner auprès des membres du comité de jumelage : Louis Simonneau (président), Marcel Onillon (vice-président), Bernard Brémaud (secrétaire), Anne-Marie Apparailly (trésorière).

LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil du 28 février 2007

(Absents : P. Baudu-Archambault, C. Bernard, C. Graveleau, D. Paillé)

- Le débat d'orientation budgétaire a eu lieu.
- Débat sur un aménagement de « L'îlot de la gare » (face au Clos des Erables).

Conseil du 29 mars 2007

(Absents : M. Chartie)

- Par 20 voix pour et 5 abstentions, le Conseil donne acte de la présentation des comptes administratifs du budget général et des budgets annexes 2006.
- Adoption à l'unanimité des comptes de gestion du Receveur pour l'exercice 2006, en tous points conformes aux comptes administratifs de la commune.
- Décision à l'unanimité de ne pas modifier les taux d'imposition pour 2007.
- Adoption du budget général et des budgets annexes 2007 par 20 voix pour, 6 voix contre et une abstention.

Conseil du 25 avril 2007

(Absents : C. Apparailly, P. Baudu-Archambault, B. Brémaud, M. Chartie, M.C. Hardy, A. Hérault, D. Paillé, J. Pineau, A. Teixeira)

- Approbation de la révision du P.L.U., par 17 voix pour et 6 abstentions.
- A l'unanimité des votants, l'amorce de rue du lotissement du pré de Bellevue située face à la rue Maurice Ravel est dénommée rue Claude Debussy.
- Adoption à l'unanimité du projet d'énergie solaire photovoltaïque à l'école Jacques Prévert rue de la Gare.
- Les tarifs de location pour le « Clos de la Girainerie » sont fixés à 31,50 €, locations possibles à compter du 1^{er} juillet 2007.